

DEMANDE DE LOCATION

DE LA SALLE DES FETES DE SAINT MARTIN SUR LE PRE

GRANDE SALLE

PETITE SALLE

1. DATE SOUHAITEE DE LA LOCATION

Du..... à .....  
(date) (heure)

Au..... à .....  
(date) (heure)

2. LE DEMANDEUR

PERSONNE PHYSIQUE

NOM :..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TELEPHONE : \_\_\_\_\_

PERSONNE MORALE

**ASSOCIATION** : .....

Représentée par

NOM :..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

FONCTION : .....

.....

**ENTREPRISE** : .....

Représentée par

NOM :..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

FONCTION : .....



Nombre approximatif de personnes présentes : .....

**Prendrez-vous la cuisine ?**

Oui

non

Tables rondes

Tables rectangulaires

- 
- 
- Je certifie sincères et véritables les renseignements qui précèdent.
  - Je déclare avoir pris connaissance des conditions de location et du règlement d'utilisation, je les accepte, et je m'engage à les respecter et les faire respecter pendant toute la durée de la location.
  - Je m'engage à être présent pendant toute la durée de la manifestation pour laquelle je sollicite la location de la salle des fêtes, et reconnais être pleinement responsable de tous désordres, dégâts, nuisances ou dégradations, causés directement ou indirectement par l'organisation de cette manifestation, et qui pourraient survenir ou être constatés avant, pendant et après celle-ci, tant au sein de la salle des fêtes elle-même que de ses environs immédiats.
  - J'accepte qu'au cours de la manifestation, un représentant de la commune de Saint Martin sur le Pré vérifie sur place l'exactitude des renseignements portés ci-dessus, et je m'engage à lui faciliter l'accès ainsi que les investigations qu'il jugera nécessaires.
  - Je m'engage à effectuer toutes les formalités nécessaires et obligatoires en vue de cette manifestation : assurance, déclaration SACEM, déclaration URSSAF...., de sorte que la commune de Saint Martin sur le Pré ne puisse être inquiétée en aucune manière en cas d'accident, de sinistre, ou de contrôle administratif ou fiscal, avant ou après manifestation.
  - **Je sais que la location que je sollicite peut être purement et simplement annulée à tout moment par le Maire de Saint Martin sur le Pré ou son représentant, sans préavis ni indemnisation, en cas de fausse déclaration ou cas de force majeure.**

A Saint Martin sur le Pré, le

Lu et Approuvé